

Mécanicien petits engins

(10 mois)

OBJECTIF

Le stagiaire est formé à assurer la maintenance de petits engins : roto-fils, tondeuses à gazon, tronçonneuses et moteur hors-bord 2 temps et 4 temps.

Il apprend à effectuer des opérations d'entretien (vidanges; graissages; échanges de filtres), des réparations et des échanges d'organes d'usure.

Après sa formation, il sera amené à travailler au profit d'un garage spécialisé ou d'une collectivité territoriale, soit sous les ordres d'un chef d'équipe soit en autonomie totale.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Le stage se déroule sur le site de Saint Jean du Maroni.

Volume horaire :

| | |
|---|------------|
| Module théorique | 150 heures |
| Module pratique | 580 heures |
| Stage de secourisme | 20 heures |
| Brevet de conduite militaire VL | 3 semaines |
| Session de formation aux techniques de recherche d'emploi | 20 heures |
| Soutien scolaire | 96 heures |
| Stage en entreprise | 106 heures |



CALENDRIER des formations

- 1 stage de 16 places par an.

CONTACTS

- Officier recrutement :
05.94.34.45.22
- www.rsma@guyane.fr
- La constitution des dossiers s'effectue au moins une semaine avant le début du stage.

DEVISE

« La réussite par l'effort et le travail »



VALIDATION DU CURSUS DE FORMATION

- Le cursus de formation est validé par l'attribution du Certificat d'Aptitude Personnelle à l'Insertion (CAPI).
- La formation professionnelle est sanctionnée par l'attribution de l'attestation de formation professionnelle (AFP).
- La formation citoyenne et le bon comportement du volontaire durant sa formation sont sanctionnés par l'attribution de l'attestation de formation citoyenne (AFC).

STATUT DES STAGIAIRES

- Les volontaires stagiaires doivent être Français, âgés de 18 à 25 ans et aptes médicaux.
- Ils n'y a pas d'exigence d'un niveau scolaire mais ils doivent parler, écrire et comprendre le Français et connaître les opérations élémentaires de calcul.
- Ils sont nourris, logés et touchent une indemnité de formation de 300 € par mois.
- Ils bénéficient de 5 semaines de congés.

RSMA-Guyane

Quartier NEMO BP 246
97393 Saint Laurent du Maroni Cedex

www.rsmaguyane.fr

Tél : 05 94 34 45 10

Fax : 05 94 34 45 87

www.rsmaguyane.fr



Le SMA
Notre victoire : leur réussite

